

Location accession

Primo accédant

Obligation d'y habiter (pas de location)

Plafond de ressources – Zone C

1 personne 23 688 € pour l'année N-1

2 personnes 31 588 €

3 personnes 36 538 €

4 personnes 40 488 €

5 et plus 44 425 €

Les candidatures sont étudiées en commission d'attribution

Un contrat préliminaire est établi

Les acheteurs sont locataires pendant minimum 1 an

Ils ont ensuite 1 à 4 ans pour lever l'option (achat)

Pendant le temps où ils sont locataires ils paient un loyer + une part acquisitive

Le total mensuel doit correspondre le plus proche possible du futur remboursement d'emprunt

La part acquisitive est remboursée lors de l'achat et devient ainsi l'apport personnel

Exonéré de taxes foncières pendant 15 ans – Prêt à taux zéro

Délais de revente 10 ans sauf avec BSH

En cas de soucis BSH peut racheter au prix des domaines et reloge